



Changement de statut "étudiant" en "salarié" pour un contrat cdd

Par **beblue123**, le **08/09/2008** à **19:15**

Bonjour tt le monde, j'ai une question concernant le changement de statut. En ce qui me concerne, ma carte de séjour "étudiant" a été délivrée à Angers et je me suis inscrit à Paris en master 2. Et moi, j'habite dans l'Oise, oui je sais que c'est un peu loin. En fait, j'ai deux questions:

1ère: Où dois-je déposer mon dossier, Paris ou Oise?

2ème: Est-ce que qlq un a déjà obtenu un avis favorable pour un changement de statut "étudiant en salarié" en ayant un niveau d'études master 1 ? Je souhaiterais dans ce cas connaître les démarches, les petites astuces que vous avez entamées.

Merci d'avance.

beblue123